

**ALLOCUTION DU MAIRE DEVANT LA COMMISSION
PARLEMENTAIRE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE DU QUÉBEC LE 8 JUIN 2016**

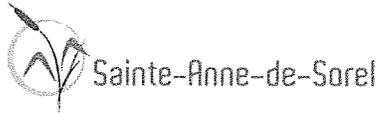
M. le président (e),
M. le ministre _____,
M^{mes} et MM. les députés,

Je me présente : Michel Péloquin, maire de la municipalité de Saint-Anne-de-Sorel. Je suis accompagné du directeur général, M. Maxime Dauplaise, de M^{me} Diane Leduc, conseillère, M. Roger Soulières, conseiller et de nos procureurs Me Conrad Delisle et Me Odette Roy.

Notre municipalité est située sur la rive sud du Saint-Laurent, à l'entrée du lac Saint-Pierre, et en face des îles de Sorel et du chenal du Moine. Tout le monde connaît ou a entendu parler des îles et du chenal du Moine qui, pour notre mémoire, ont été magnifiquement dépeints par une écrivaine de chez-nous, Germaine Guèvremont dans notamment son roman «*Le Survenant*».

La population de notre municipalité est d'environ 2700 personnes, et 90% de son territoire est en zone agricole et protégé en vertu de la LPTAQ. De plus, la villégiature dans les îles de Sorel et le long de la rive du fleuve constitue une activité secondaire importante pour nous.

Nous nous adressons à vous afin d'obtenir des pouvoirs spéciaux pour régler une situation qui perdure depuis des dizaines d'années, et qui nuit considérablement à la santé financière de notre municipalité. En effet, au début des *années 60*, un promoteur a morcelé 12 terres agricoles en plus de 750 petits lots et les a vendus principalement aux États-Unis dans le cadre du projet d'un immense parc industriel dans la région de Sorel, et de la



transformation de la rivière Richelieu en voie maritime vers New-York en leur faisant miroiter que c'était là un très bon placement pouvant leur rapporter plus de 600 fois leurs investissements.

Au fil des ans, plusieurs propriétaires ont abandonné ces terrains ou désirent les abandonner. Ils ont cessé de donner signe de vie et de payer les taxes municipales et scolaires. À ce jour, on compte plus de 500 propriétaires inscrits, de ce nombre, plusieurs ont déjà abandonné leurs terres, et ce nombre augmente chaque année en tenant compte de l'âge avancé des propriétaires de ces lots. Ces terrains délaissés sont situés en zone entièrement agricole et boisée à environ 20%.

Pour administrer ces terrains désertés, la municipalité doit tout de même les évaluer et transmettre les comptes de taxes foncières aux propriétaires, sachant à l'avance qu'ils reviendront à l'expéditeur avec la mention «*inconnu à cette adresse*» ou «*ignoré par le destinataire*». La commission scolaire doit effectuer la même procédure administrative.

La municipalité estime à un coût de plus de 20 000 \$ par année pour gérer, sans espoir de retour, ces 500 comptes de taxes dont le montant varie entre **0,90 \$** et **3,60 \$**. L'affranchissement postal s'élève 1,20 \$ par envoi aux États-Unis. La procédure de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes foncières (*vente pour taxes*) a été exclue à cause des frais élevés, soit environ 500 \$ par terrain, qui ne trouvera pas preneur, et dont l'évaluation municipale varie de **100 \$** à **400 \$**.



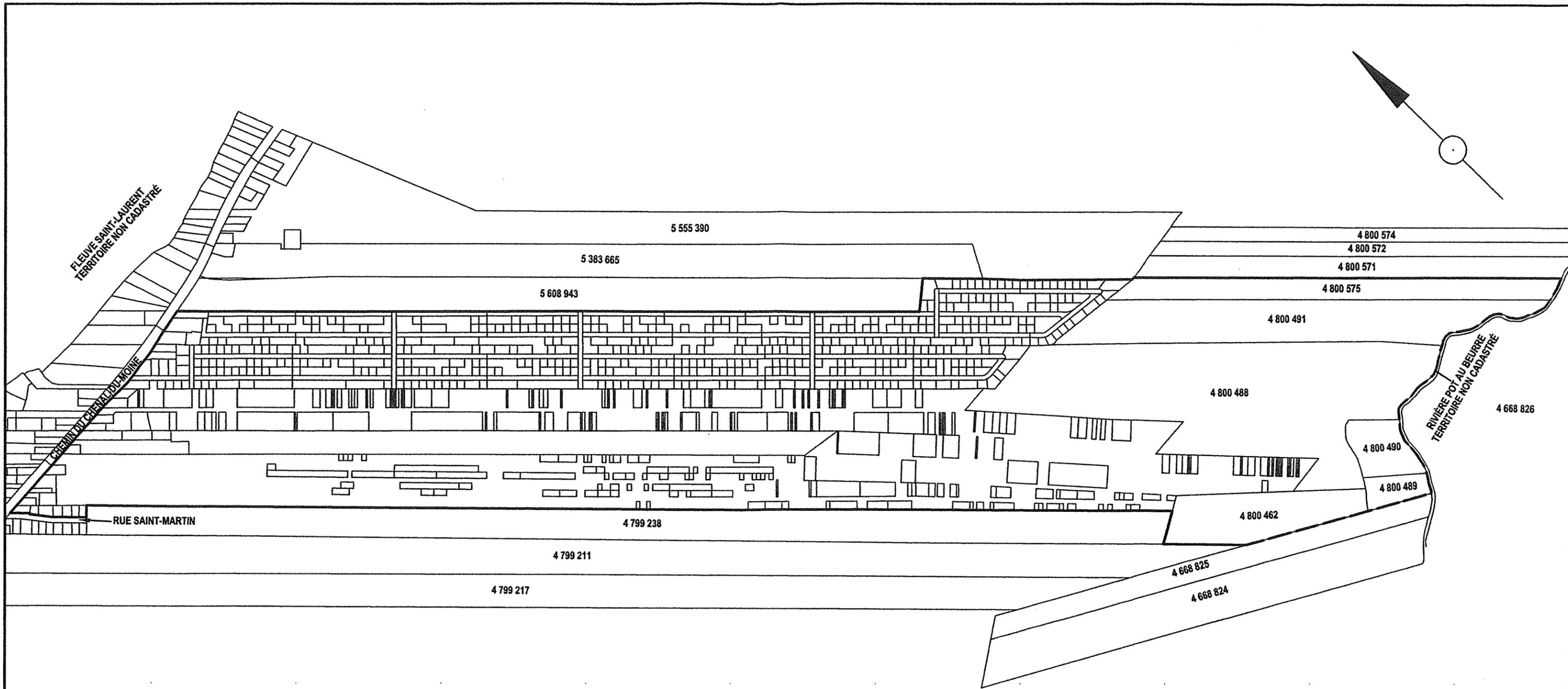
Vous conviendrez qu'il est dans l'intérêt des contribuables de Sainte-Anne-de-Sorel de liquider cet héritage, et de mettre fin au gaspillage de fonds publics. C'est pour cette raison, tout comme d'autres municipalités dans la même situation l'ont déjà fait, que nous nous adressons à vous aujourd'hui, pour l'obtention de pouvoirs spéciaux qui permettront à la municipalité de remembrer ces terres abandonnées, et de les remettre à l'agriculture en collaboration avec les ministères et les organismes publics concernés.

Merci de votre attention.

Michel Péloquin, maire

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel





- LÉGENDE:**
- Limite du territoire visé
 - Limite de lot
 - - - Limite de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

 LESSARD & DOYON <small>ARPENTEURS-GÉOMÈTRES cessionnaire du greffe de M. ALBAN LEMAY cessionnaire du greffe de M. ROGER MC SWEEN</small>	343 Boulevard Poliquin-Suite 202, Sorel-Tracy, Qc., J3P 7W1 TEL.:(450) 743-7941 FAX:(450) 743-7942 Courriel: info@lessardetdoyon.ca	
	<small>N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.)</small>	
OBJET: PLAN MONTRANT LE TERRITOIRE VISÉ PAR LE PROJET DE LOI 215		<small>DESSINÉ PAR: SÉBASTIEN RAJOTTE</small>
CADASTRE: CADASTRE DU QUÉBEC		<small>MINUTE:</small> 128
MUNICIPALITÉ: SAINTE-ANNE-DE-SOREL (MUNICIPALITÉ)		<small>DESSIN:</small> 16STA3
CIRCONSCRIPTION: RICHELIEU FONCIÈRE		<small>ÉCHELLE:</small> 1:10000
SOREL-TRACY le 6 JUIN 2016		Vraie copie de l'original émise le: <i>6 juin 2016</i>
 <small>PAR:</small> MICHAËL COMEAU <small>ARPENTEUR-GÉOMÈTRE</small>		<small>par:</small> <i>Michaël Comeau</i> <small>arpenteur-géomètre</small>